

Projet éducatif- PLAN D’ACTION 2023-2024

PLAN NUMÉRIQUE EXEMPLE

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l’établissement d’enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l’établissement d’enseignement peut se doter d’un plan d’action.

Dans le plan d’action, l’établissement d’enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l’action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d’évaluation. Le plan d’action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l’atteinte d’un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l’équipe-école ou l’équipe-centre dans l’élaboration de son plan d’action.

Il est important de noter que si un moyen retenu pour la réalisation d’une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l’établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu’elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF								PEVR	
Orientation ¹	Favoriser une mobilisation éthique et pédagogique du numérique dans leur milieu en se basant sur le Cadre de référence de la compétence numérique							Orientation	
								Objectif	
Objectif	Amener les élèves à faire preuve d'autonomie à l'ère du numérique afin qu'une fois placés devant leur écran, ils prennent les meilleures décisions pour eux et la société.	INDICATEUR(S)	Indicateur de départ	Année de référence 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021- 2022	Indicateurs et cibles	2026
MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF - PLAN D' ACTIONS 2023-2024									

IDENTIFICATION DES ACTIONS	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l’action			Ressources			Mode d’évaluation	Mécanisme de suivi * (dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		
Action n° 1 Offrir une formation de réflexion éthique sur les enjeux du numérique à l’école	Personnel de l’école	Directrice	½ journée Août	1	Bibliothèque	Conseiller pédagogique RÉCIT			Formulaire d’évaluation qualitatif et quantitatif	Penser de refaire l’activité de formation pour tout le nouveau personnel à chaque début d’année.

¹ « Dans l’analyse du contexte, [...] l’établissement d’enseignement évalue la pertinence d’intégrer les orientations et les objectifs du plan d’engagement vers la réussite dans le projet éducatif. L’établissement d’enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n’empêche un établissement d’enseignement d’inscrire à son projet éducatif d’autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l’analyse de son contexte et de ses priorités, s’il juge pertinent de le faire.»
QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

* Réalisée En contrôle À surveiller Réalisation improbable Non amorcée

IDENTIFICATION DES ACTIONS	Groupe visé	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi * (dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		
Action n° 2 Offrir une formation de réflexion éthique sur les enjeux du numérique à l'école.	Élèves	Directeur adjoint	1 ou 2 périodes par groupe	Octobre à décembre Animé par les titulaires de classe, des professionnels et peut-être même des élèves	En classe	Comité d'enseignants accompagné du conseiller pédagogique RÉCIT		Libération des enseignants Mesure 15084	Questionnaire aux élèves	
Action n° 3 Élaborer une charte d'utilisation du numérique à l'école	Élèves et personnel scolaire	Directeur adjoint	½ journée	Octobre à décembre Impliquer le conseil des élèves dans la démarche	Salle de réunion	Comité : enseignant professionnel élèves accompagné du CP RÉCIT	Affiches décors, etc.	Libération des enseignants	Présentation des travaux à l'assemblée Approbation par l'AG, le conseil des élèves et adoption par le conseil d'établissement	

*  Réalisée

En contrôle  À surveiller

★ Réalisation improbable

 Non amorcée